



## STAGES'FESTIVAL / ESPACE'STAGES

### CONDITIONS GENERALES / RÈGLEMENT

<p><b>1. MODALITES D'INSCRIPTION</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'inscription de l'entreprise se fait exclusivement en ligne, sur le site internet du Club des Entreprises ; elle est soumise aux conditions générales / règlement ci-dessous.</li> <li>Dès que l'entreprise a validé son inscription, un mail de création de compte lui est envoyé automatiquement pour lui rappeler ses identifiants, récapituler son inscription et lui donner un lien pour le dépôt de ses missions.</li> <li>- Les dates d'ouverture et de fermeture du module d'inscription sont définies par le Club des Entreprises.</li> <li>- Quelques jours avant la manifestation, un mail de confirmation est envoyé à l'entreprise pour lui donner toutes les informations nécessaires au bon déroulement de cette manifestation.</li> </ul>										
<p><b>2. FRAIS DE PARTICIPATION</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La réservation d'un stand à l'Espace'Stages est soumise au barème suivant</li> </ul> <table border="1" data-bbox="555 972 1265 1081"> <thead> <tr> <th>Tarif TTC</th> <th>&lt; 20 salariés</th> <th>21 à 50 salariés</th> <th>&gt; 50 salariés</th> <th>Membres du Club</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Journée</td> <td>100 €</td> <td>300 €</td> <td>500 €</td> <td>0 €</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce tarif comprend un stand équipé de table(s), chaise(s), signalétique, connexion wifi, plannings de rendez-vous, déjeuner, pauses café, parking, ...</li> <li>Possibilité pour l'entreprise d'apporter ses outils de communications (de petite taille : roll-up, posters, ...)</li> <li>- Ces frais de participation sont dûs dès réception de la facture, et avant la manifestation. A défaut de règlement une semaine avant l'événement, le Club des Entreprises ne peut garantir la participation de l'entreprise.</li> </ul>	Tarif TTC	< 20 salariés	21 à 50 salariés	> 50 salariés	Membres du Club	Journée	100 €	300 €	500 €	0 €
Tarif TTC	< 20 salariés	21 à 50 salariés	> 50 salariés	Membres du Club							
Journée	100 €	300 €	500 €	0 €							
<p><b>3. MODIFICATION / ANNULATION DE PARTICIPATION</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En cas d'annulation de la participation de l'entreprise à moins de 7 jours de l'événement, le montant de l'inscription reste dû et ne pourra être restitué.</li> </ul>										
<p><b>4. DEPOT DE MISSIONS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En s'inscrivant au Stages'Festival, il incombe à l'entreprise de déposer, directement sur le module, une ou plusieurs missions détaillées.</li> <li>A défaut de missions précises, l'entreprise diminue considérablement ses chances de recevoir des candidat.e.s ciblé.e.s.</li> </ul>										
<p><b>5. MODIFICATION / ANNULATION DE MISSIONS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour toute(s) modification(s) ou annulation(s) de mission l'entreprise à la main jusqu'à l'ouverture de la prise de rdv étudiante, passé cette date elle doit contacter le Club des Entreprises à : <a href="mailto:stages-festival.club-des-entreprises@univ-smb.fr">stages-festival.club-des-entreprises@univ-smb.fr</a></li> <li>- Le Club des Entreprises ne peut garantir les modifications ou annulations si des rendez-vous ont déjà été pris par les étudiant.e.s.</li> </ul>										

<b>6. GESTION DES PLANNING / MODIFICATION OU ANNULATION DES RENDEZ-VOUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'entreprise s'engage à respecter les créneaux horaires afin de ne pas décaler les autres rendez-vous.</li> <li>- Le planning de rendez-vous est adressé à chaque entreprise, par mail, au plus tard 2 jours avant l'événement. Il comprend les coordonnées de chaque étudiant.e (mail et téléphone).</li> <li>- En cas de modification(s) ou annulation(s) de ses rendez-vous, l'entreprise s'engage à prévenir directement les étudiant.e.s concerné.e.s.</li> </ul>
<b>7. ACCUEIL ETUDIANTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En règle générale, seuls les étudiant.e.s des formations ciblées par l'entreprise pourront prendre rendez-vous avec elle.</li> </ul> <p>En fonction de ses disponibilités, l'entreprise accepte de recevoir d'autres étudiant.e.s sans rendez-vous, le jour de la manifestation.</p>
<b>8. DROIT A L'IMAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En validant ce règlement, l'entreprise accepte le droit à l'image et l'utilisation des photos réalisées pendant la manifestation pour parution sur le site ou dans différents supports de communication du Club des Entreprises, de l'Université Savoie Mont Blanc et de ses composantes.</li> </ul>
<b>9. RGPD</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En validant ce règlement, et en s'inscrivant pour participer au Stage Festival, vous donnez votre consentement pour que les données saisies soient exploitées dans le cadre de la relation Entreprise/Etudiant développée par le Club des Entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc</li> </ul>

Fait le .....

à .....

Signature

Cachet de l'entreprise ou de la structure